

La générosité, corrigé.

I. La générosité est une disposition à donner.

a. La générosité est une disposition à donner.

La générosité apparaît comme une forme de don. En cela elle suppose d'abandonner un bien pour le donner à autrui.

En cela, elle semble supposer à la fois des possessions (qqch doit être donné) ainsi qu'une forme de détachement vis-à-vis de ces possessions ; en cela, elle est l'opposée de l'avarice qui se traduit par un attachement excessif à ses richesses.

Cf. Aristote, Ethique à Nicomaque, IV, 1-3, 1119b 22- 1122a16.

La générosité s'identifierait à une forme de libéralité comprise comme « juste milieu entre donner et recevoir » et comme le « juste milieu dans l'emploi des richesses » par opposition à l'avarice qui serait l'excès négatif de la gestion des biens et donc le fait de tout recevoir sans donner mais aussi de la prodigalité qui elle se manifesterait comme l'excès positif, c'est-à-dire comme le fait de tout donner.

Cependant, la générosité peut-elle se résumer à une gestion de ses richesses ? Celui qui ne possède rien serait ainsi exclu de toute forme de générosité.

Pourtant nous disons d'une personne qui donne son temps par exemple aux restos du cœur qu'il est généreux. Ici, ce qui est donné n'est ni quantifiable, ni matérialisable. Alors il faudrait penser la générosité comme don dépassant la simple libéralité.

Il semble alors que ce qui permet d'évaluer la générosité ce n'est pas la quantité de ce qui est donné (critère de détermination externe) mais bien la qualité de celui qui donne (critère de détermination interne).

Cf. Aristote. Ethique à Nicomaque. IV. 1-3 : la générosité se définirait alors comme disposition plus que comme acte. Cette disposition serait celle de celui qui donne en s'oubliant soi-même.

b. La générosité suppose un oubli de soi.

Alors la générosité paraît se fonder dans une grandeur d'âme, dans ce qu'on pourrait rapporter à la magnanimité qui au-delà du don définit celui qui la possède comme capable d'oubli de soi.

Cf. Aristote, Ethique à Nicomaque, IV, 7. Le magnanime = « celui qui se croit digne de faire de grandes choses et qui l'est ».

La générosité se fonderait donc dans la vertu comprise comme aspiration aux choses honorables, au bien mais aussi comme conscience de cette aspiration.

L'oubli de soi serait alors conduit par une aspiration plus grande au bien : en cela il ne serait pas une négation de soi mais une subordination du soi à un idéal plus grand. Cet oubli de soi conduirait l'homme généreux à donner à autrui plus qu'à lui-même par souci d'atteinte de son idéal.

Alors la générosité se distinguerait de la justice comprise comme le fait de donner à chacun son dû. Elle se définirait au contraire comme le fait de donner à autrui plus que ce qui lui est dû.

Cf. Les misérables, I, I, 12.

L'évêque, monseigneur bienvenu apparaît comme le portrait de l'homme généreux. Aspirant à un bien plus grand, il aspire au bien d'autrui et ment pour masquer le vol de Jean Valjean. La justice aurait voulu que Jean Valjean soit arrêté pour son vol, ce qui aurait été son « dû ». Cependant l'évêque refuse de se limiter à ce qui est juste pour accorder à Jean Valjean plus que ce qu'il ne lui doit.

Alors, la générosité paraît se fonder à la fois sur la libéralité comprise comme disposition au don et sur la magnanimité comme aspiration à la grandeur et donc au bien.

Cependant, si le généreux, donne au-delà de la justice et s'il peut donner ainsi du fait qu'il se sait digne de grandeur, ne risque-t-il pas de donner par intérêt ? Et le don intéressé peut-il encore être compris comme générosité ?

c. La générosité suppose la gratuité et le désintéressé.

La générosité paraît se démarquer par l'indifférence de celui qui la pratique vis-à-vis du résultat mais aussi des conséquences ou encore de la réaction qu'impliquera son geste.

Elle se définit donc par une triple gratuité : gratuite car sans recherche d'honneur, gratuite car sans recherche d'intérêt/de retour, gratuite car sans souci d'efficacité.

Dans la générosité quelque chose est donné sans que rien ne soit attendu en retour. En cela, elle échappe à la logique de la transaction. La générosité se distingue de l'échange dans lequel un don est fait dans l'attente de qqch en retour.

Cf. Mauss, « Essai sur le don », Sociologie et anthropologie PUF, p 159, 161-164, 198-214.

L'échange = triade = donner/ recevoir / rendre. En cela, il produit une forme d'obligation de celui à qui il est donné vis-à-vis de celui qui est donné.

Mais ne faudrait-il pas distinguer dans la générosité un vécu désintéressé et une prescription d'obligation sociale ? Car si le généreux qui donne n'attend rien en retour, celui qui reçoit ne se sent-il pas de fait obligé par la relation d'asymétrie ?

Cf. Mauss, « Essai sur le don ». Paradoxe de tout don s'appliquerait à la générosité à savoir que tout en étant gratuite, elle serait en fait contrainte non pas en tant qu'elle attendrait une contrepartie mais en ce qu'elle supposerait la réciprocité elle-même.

Faut-il admettre une obligation de la générosité ? Peut-on admettre une gratuité qui contraint sans manquer par la même la spécificité même de la générosité au sein du don ? Mais comment comprendre une gratuité envers autrui qui n'obligerait pas le destinataire de la générosité ?

II. La générosité est une passion de la liberté.

Pour résoudre cette tension, il semble qu'il faille nous intéresser au rapport qui fonde la générosité elle-même : celle-ci apparaît dans une relation à autrui, comme rapport. Mais est-ce rapport à autrui qui la définit en propre ?

a. La générosité entre estime de soi qui se distingue de l'amour propre.

La générosité paraît supposer l'estime comme « inclination de l'âme à se représenter la valeur des choses estimées. »

Cf. Descartes, Traité des passions, art. 149.

Ce qui fonde la générosité = estime de soi. Mais pas n'importe qu'elle estime : ce qui la distingue de l'orgueil.

Cf. Descartes, Traité des passions, art 151-152-153- et 157-159.

La raison de s'estimer dit Descartes est de reconnaître que nous avons un libre arbitre et la capacité de bien en user. C'est en tant que nous sommes libres et responsables que nous pouvons nous estimer nous-même.

Alors la générosité est la passion de l'esprit de celui qui s'estime « tellement qu'il sait que rien ne lui appartient en propre si ce n'est la libre disposition de ses volontés et le désir de bien user de ces dernières. » ce qui fonde la générosité c'est donc cette estime de soi qui s'oppose à l'estime de l'orgueilleux.

Le généreux est celui qui a l'amour de soi quand l'orgueilleux est celui qui reste enfermé dans l'amour propre c'est-à-dire dans une estime de lui-même qui trouve sa raison dans autre chose que son libre arbitre et sa capacité à en user.

b. Alors la générosité apparaît comme une passion de la liberté.

Nous voyons donc que la générosité se fonde sur la libre arbitre d'un sujet et la conscience qu'il en a comme la conscience qu'il a de pouvoir bien user de ce libre arbitre.

Alors, la générosité se fonde sur une connaissance de soi et plus précisément une juste connaissance de soi. Cette connaissance identifie le soi à sa liberté et à sa possibilité d'en user.

Alors le généreux n'œuvre qu'en tant qu'il se reconnaît d'abord comme sujet libre et autonome. Ce qui fait que sa générosité peut aller au-delà de son intérêt. Elle est comme l'expression de son ipséité même.

Descartes, Traité des passions, art 152.

La générosité est connaissance d'une perfection et pas de n'importe quelle perfection mais de la perfection objective constitutive de la nature humaine : la liberté.

Alors = ce qui compte dans la générosité = expression de cette perfection comme surplus d'être et non pas simplement son effet réel sur autrui.

Alors elle se distingue de la solidarité qui elle est l'expression d'une dépendance réciproque. Dans la générosité, le généreux se sait sujet pleinement libre et déterminé par sa liberté. Ne se sent pas lié à autrui et par là n'estime qu'autrui lui soi attaché.

c. La générosité suppose une estime d'autrui comme sujet ayant une liberté et la capacité d'en bien user.

Alors, dans la générosité, le destinataire est estimé, c'est-à-dire reconnu comme ayant de la valeur, non pas du fait du lien qu'il a avec le sujet (vs solidarité) ni même en tant qu'il apparaîtrait comme sujet inférieur ou fragilisé (vs pitié). Il apparaît comme estimable dans la perfection même de son être qu'est la possession du libre arbitre et sa possibilité d'en bien user.

Cf. Descartes, Traité des passions, art 154.

En cela, la générosité présuppose dans sa relation à l'autre une égalité qui met fin à la relation asymétrique que l'on trouve par exemple dans la pitié (qui repose sur le sentiment de faiblesse d'autrui. Cf. Descartes art 185).

Supposant une égalité dans la perfection d'être, la générosité n'oblige en rien le destinataire, elle le reconnaît simplement dans sa perfection de sujet libre et capable d'user de son libre arbitre.

Mais, si donc nous arrivons au point où la générosité apparaît comme passion de l'esprit qui se reconnaît comme libre et comme capable de bien user de sa liberté et comme reconnaissant autrui digne d'estime pour cette même raison et que, pour cette raison elle est un mouvement de l'esprit et non du cœur, ne risque-t-on pas de réduire la générosité à une réalité purement intellectuelle ? Ne risque-t-on pas de perdre sa spontanéité ?

L'estime de l'autre suffit à provoquer la générosité à son égard ?

III. La générosité est une vertu sociale.

a. La générosité suppose la volonté.

La générosité est une disposition que l'on acquiert par la volonté.

Cf. Descartes, Traité des passions. Art 153.

Il ne suffit pas de se sentir ni même de se savoir libre et capable de bien user de sa volonté pour être généreux. Il faut ajoute Descartes sentir en soi « une ferme et constante résolution de bien en user. »

La résolution suppose un engagement de la volonté pour se maintenir dans sa décision. Rester fidèle à sa résolution ; Cet aspect permet de comprendre la constance du généreux.

Alors, en tant que volonté, la générosité, se démarque de l'amour compris comme charité.

Cf. Jankélévitch Traité des vertus, II, 2, chapitre 6.

Amour = ne se choisit pas. Pas en notre pouvoir vs générosité.

b. Alors la générosité est une vertu qui pallie au manque d'amour.

La générosité serait la vertu comprise comme fruit de l'exercice de la volonté et comme résultat d'une habitude qui permet de contrebalancer ce manque d'amour pour autrui.

Elle obéit en cela à « un commandement de la raison ».

Cf. Spinoza. Ethique III, prop 59.

Distingue au sein de la vertu comprise comme force d'âme, la fermeté comme désir par lequel un individu se conserve lui-même du fait d'un commandement de la raison et la générosité comme désir d'assister autrui et d'établir un lien d'amitié avec lui d'après un commandement de la raison.

Vs amour qui lui obéit à la loi du cœur (cf. Pascal, Pensées, Brunschvicg 278, 282-283.

Alors la générosité se définirait comme vertu à aimer l'autre c'est-à-dire comme désir et effort pour pallier au manque de l'amour spontané.

c. La générosité comme vertu sociale.

En cela, la générosité apparaîtrait comme vertu sociale bien plus que comme vertu morale ou spirituelle.

Cf. Ethique, Spinoza, III scolie prop 18.

Pour se conserver et s'affirmer dans son être (conatus), l'individu doit être en relation avec des choses extérieures. Ce qui dans l'extériorité s'accorde le mieux à lui-même = un autre être rationnel devant se conserver et s'affirmer dans son être. Donc en recherchant sa propre affirmation, l'individu est porté à la faire en compagnie d'autres êtres rationnels.

En souhaitant m'accomplir je souhaite voir les autres le faire aussi. Je désire plus de joie et de connaissance pour autrui.

Alors la générosité se distingue de l'égoïsme comme ce qui ne s'intéresse qu'à l'ego et à son bien mais aussi à l'altruisme qui ne considère le bien d'autrui que pour autrui.

Cf. Les misérable, partie 1, chapitre 13, le vol des chandeliers.

L'évêque en faisant preuve de générosité vs Jean Valjean ne cherche pas son bien propre (celui-ci aurait consisté à dénoncer le vol pour se protéger) ni le bien propre de Jean Valjean (sortir un misérable de sa pauvreté) mais bien l'accès de Jean Valjean à la vertu et au bien. Cette idée se fonde sur le besoin et désir de voir autrui persévérer dans son être et dans sa vertu.

Alors la générosité = vertu qui conduit individu à se lier d'amitié avec autrui

Cf. Spinoza Ethique, III. prop 59.